

Cahier de doléances du Tiers État de Keuching (Moselle)

Sire,

Nous soussignés et sousmarqués, maire, syndic et députés du village de Keuching, situé en Lorraine, ci-devant indivis, nous ¹ prosternons avec un cœur abattu devant le trône auguste de Votre Majesté très chrétienne et supplions très humblement quelle daigne regarder nos doléances et plaintes d'un œil favorable, qu'elle daigne efficacement secourir aux maux d'une communauté appauvrie et qu'elle daigne arrêter le cours ultérieur d'iceux.

C'est pourquoi, pleins de confiance et d'espoir, nous portons avec la plus grande soumission devant le pied de votre trône équitable les points criants, comme il s'ensuit :

1°. Le village de Keuching est composé de 24 feux, sans compter les receveur des domaines du roi, employés, et un invalide ; d'iceux 24 feux il y a 8 habitants de la communauté du dit Keuching, tous les autres ne faisant pas partie de la communauté, et de chaque feu on paye annuellement la somme de 9 livres.

2°. La communauté est tenue de livrer annuellement à M. le comte de Metternich 5 maldres de seigle, et de chaque maldre 12 sols, faisant en total 3 livres, et de chaque feu une poule.

3°. La susdite communauté est obligée de payer au dit comte de Metternich pour les corvées 45 sols.

4°. Chaque maison doit payer à l'abbaye de Mettloch, pour raison de droit foncier, un demi-sol.

5°. Item à l'admodiateur Steinmetz, pour raison des impôts du domaine, 10 livres.

6°. Après l'échange de Mertzig et du Saargau, arrivé le 19 décembre 1778, on nous a fait assujettir à des nouveaux paiements que jamais ci-devant nous avons² dû payer, savoir les argents de subvention, des ponts et chaussées, 119 livres.

7°. Item nouvellement 19 livres 16 sols 3 deniers pour réparation des chaussées.

8°. Pour droit de châtrer les bestiaux, 11 livres 11 sols.

9°. Chaque habitant doit payer le droit de péage au receveur en laissant moudre au moulin banni de l'abbaye de Mettloch.

10°. Chaque livre de sel nous coûte 6 sols 3 deniers.

11°. Item pour chaque livre de tabac, 3 livres 12 sols.

12°. La communauté de Keuching possède environ une charrue de mauvaise terre labourable.

13°. Un journal de terre à piocher, en commun.

14°. La dite communauté doit payer pour le vingtième 18 livres 13 sols 9 deniers.

15°. Et pour conclusion de ces points, nous avons contracté depuis l'échange 300 livres de dettes, que notre pauvre communauté a dû emprunter pour obvier à tous les frais du paiement de nos points susmentionnés.

Loin donc, Auguste Monarque, que vous nous laissiez totalement réduire à l'affligeante misère, vu que nous sommes appauvris et que nous traînons une vie languissante pour le meilleur des rois, ³ qui sommes prêts

¹ nous

² n'avons

aussi de laisser couler la dernière goutte de notre sang pour son service. A ces causes nous supplions derechef très humblement, oui, nous nous jetons aux pieds de Votre Majesté, qu'elle daigne accorder 5 des pauvres misérables un prompt soulagement. Votre Majesté les obligera infiniment ; ⁴ serons les plus reconnaissants de vos sujets jusqu'à la mort et persisterons avec des grâces immortelles.

De Votre Majesté très chrétienne les plus fidèles, soumis et obéissants sujets et serviteurs,

³ nous

⁴ nous